

**Le Président**

Cab/TLP/IT

Accueil paysan Pays de la Loire  
70, rue de Nantes  
49610 MUR ERIGNE

Nantes, le 28 février 2014

Madame, Monsieur,

Les événements qui se sont déroulés à Nantes, samedi 22 février, ont marqué un tournant dans la mobilisation des opposants à l'aéroport. L'irruption sur le devant de la scène de casseurs et d'activistes radicaux a décrédibilisé l'action des opposants traditionnels, parmi lesquels figure votre organisation

Je respecte parfaitement les opinions qui ne sont pas les miennes, sur ce sujet comme sur les autres. Je tiens néanmoins à rappeler que la mise en œuvre de ce projet a veillé au respect du débat contradictoire et des principes républicains. A chaque étape, l'information a été la plus large possible, les observations des experts et des associations de riverains et de défense de l'environnement ont été entendues, et les décisions ont été prises selon les principes d'un Etat de droit.

Aujourd'hui, j'attends de votre organisation qu'elle exprime une position claire concernant les événements de Nantes mais aussi l'ensemble des exactions, méfaits et occupations illégales sur la « ZAD ». Nous savons tous la réalité des choses, les soutiens implicites ou explicites, les aides directes ou indirectes apportées à des groupes radicaux présents sur place et qui ont montré leur vrai visage le 22 février.

Vous ne pouvez pas regretter et/ou dénoncer les actes illégaux le week-end à Nantes, tandis que vous soutenez la semaine les squats et occupations illégales 30 kilomètres plus au Nord.

J'attends de votre organisation une position ferme et sans ambiguïté. Vous devez dénoncer toutes les actions illégales qui décrédibilisent celles et ceux qui, et c'est leur droit, restent opposés au transfert de l'aéroport de Nantes. A défaut, c'est votre propre crédibilité qui sera en cause, ce d'autant plus que votre organisation est bénéficiaire de nombreux fonds publics, notamment régionaux.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Jacques AUXIETTE

